

Lettre aux Voreppins

Dossier suivi par :
Cabinet du Maire
☎ : 04 76 50 47 16
mél : voreppe@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 9 mai 2022

Chère Madame, Monsieur



La qualité de vie à Voreppe est le fruit d'un subtil équilibre. Ville à taille humaine réputée pour sa proximité avec la nature, notre commune bénéficie d'un niveau d'équipements et de services rares pour une ville de cette taille et de sa proximité avec Voiron et Grenoble.

Notre préoccupation constante, en tant qu'élus, est de maintenir cet équilibre, tout en devant prendre en compte plusieurs réalités qui s'imposent à nous :

- La décohabitation et la nécessité de répondre aux besoins des jeunes ménages obligent à construire toujours plus de logements pour une population équivalente, voire en diminution.
- Le vieillissement accéléré de la population menace l'équilibre de nos grands services publics, notamment les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- Les contraintes financières et l'évolution des modes de vie questionnent directement le fonctionnement de nos équipements et de nos services.
- La dissociation croissante entre les lieux de résidence et les lieux de travail génère une sur-mobilité qu'il est difficile de canaliser.

Si l'enjeu est important, l'exercice est difficile.

C'est pourquoi j'ai souhaité, en début d'année, conduire un temps d'écoute auprès des Voreppins : des tables rondes ont été organisées dans chacun des grands quartiers de la commune, complétées par un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population.

Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

.../...

Ce temps d'écoute a montré **une forte préoccupation au sein d'une partie de la population. Il a notamment fait ressortir la crainte chez certains que l'évolution actuelle de Voreppe ne lui fasse perdre son identité et ses qualités fondamentales.**

Il montre en tout cas que la stratégie urbaine que nous avons mise en place afin de stabiliser la population, éviter son vieillissement accéléré, maintenir l'équilibre social et donner la possibilité aux ménages les moins aisés de continuer à vivre à Voreppe, permettre le bon fonctionnement de nos équipements et de nos services, n'est pas comprise, et même fortement questionnée.

Je ne pouvais évidemment rester insensible à cette préoccupation.

C'est pourquoi j'ai décidé d'organiser des Etats généraux de Voreppe. L'ambition de cette démarche est de définir ensemble une vision partagée de ce que doivent être l'avenir et l'évolution de Voreppe. Il s'agit, très concrètement de redéfinir avec vous une nouvelle stratégie urbaine, sans tabous, sans parti pris et avec comme seule perspective l'intérêt de Voreppe et de ses habitants.

Je souhaite que l'on se donne le temps de l'écoute, du dialogue et de la réflexion nécessaires. C'est pourquoi ces États généraux se dérouleront sur plusieurs mois, jusqu'à la fin de l'année 2022. Mais je souhaite aussi que cette démarche oriente très concrètement nos projets pour les quatre années restant d'ici la fin du mandat, et se traduise par un document d'urbanisme refondé.

Pour lancer la démarche et vous en présenter les modalités concrètes, je vous propose de nous retrouver jeudi 2 juin 2022 à 18h à l'Arrosoir.

L'évolution de Voreppe nous concerne tous et je serais très heureux de votre présence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.

Luc RÉMOND

Maire
Vice-président du Pays Voironnais

